

Jeunesse



Écoles :

- Pour toute première inscription aux écoles, une demande doit être adressée par courrier à M. le Maire en précisant les nom et prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance.

Groupe Scolaire Julie-Victoire DAUBIÉ (anciennement l'école du centre)

56 rue Jean Jaurès

Veuillez contacter la directrice, Mme MEQUIGNON, au 09 65 32 68 57

[Accéder au site](#)

École Jeanne LINGLIN dite l'école de Cataine

41 rue Henri Barbusse

Veuillez contacter la directrice, Mme KRUPA, au 03 27 26 62 39

Cantine, garderie et mercredi :

Pour obtenir un code d'accès sur la plateforme de réservation, veuillez nous faire parvenir la [fiche cantine](#) complétée.

Pour réserver la cantine, la garderie et le mercredi, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://hasnon.reservations-en-ligne.fr/>

- **Cantine**

- Menu : Cliquez [ici](#), puis sur menu en haut à gauche
- Tarif :
 - 3,85€ pour un enfant
 - 3,70€ pour deux enfants
 - 3,55€ pour trois enfants et plus
- [Règlement intérieur cantine](#)

- **Garderie**

- Horaires : elle est ouverte de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Tarifs : 2€ le matin et 2€ le soir quel que soit le temps d'accueil
- [Règlement intérieur garderie](#)

- **Mercredi**

- Horaires : de 9h à 17h + garderie possible jusque 18h30
- Tarifs : 6,50€ la journée + 2€ la garderie

Centre de loisirs et colonie :

- **Minis-centres**

Les « **minis-centres** » se déroulent lors des vacances d'hiver, de Pâques, de la Toussaint et de Noël. Les activités proposées sont multiples et variées : parc d'attractions, activités sportives (en collaboration avec des animateurs agréés de la jeunesse et des sports), activités manuelles, sorties cinéma, sorties nature, etc... Bien entendu, les activités sont organisées en fonction de la météo et des saisons.

• Centre de loisirs d'été

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement, ou CLSH, de la ville d'Hasnon accueille les enfants de 3 à 14 ans lors des vacances scolaires. Les enfants sont encadrés du lundi au vendredi, de 9h à 17h, par des animateurs diplômés du BAFA et dirigés par un Directeur de centre diplômé du BAFD.

Le centre de loisirs des vacances d'été se déroule durant le mois de juillet uniquement.

Les conditions et modalités d'inscription et de paiement du Centre de loisirs d'été :

Les documents à présenter pour l'inscription sont :

- attestation de la CAF du quotient familial
- la fiche d'inscription remplie
- la fiche sanitaire remplie

Horaires du centre : de 9h à 17h

Horaires de la garderie : de 7h à 9h et de 17h à 18h30

L'entrée dans le centre s'effectue par l'école Odette et Louis Prouvoyeur, située rue Camille Pelletan.

Concernant les animateurs du CLSH

Les candidatures sont à présenter avant la date butoir du 31 janvier de l'année du CLSH.

Seuls les titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) et résidents la commune seront retenus.

Assistantes maternelles :




Vous pouvez accéder à la liste complète en cliquant sur [ici](#)

Vous ne vous retrouvez pas sur cette liste, veuillez-nous contacter :

Tél. : 03 27 21 67 17

@ : communication@hasnon.fr

Le Conseil Municipal des Jeunes :

 <p>BEAREZ Eponine</p>	 <p>BIRET Jezabel</p>	 <p>CAPELLE Sélène</p>	 <p>DUBOIS William</p>
 <p>FRANCHETTE Alexine</p>	 <p>KRUPA Alix</p>	<p>LAGNIER Adèle</p>	<p>LAINELLE Margaux</p>
 <p>LESAGE Sacha</p>	 <p>PIANEZZI Alice</p>	 <p>SEMAIL Lucie</p>	 <p>THOMAS Albane</p>